

L'apport de l'analyse des données en matière de statistique fiscale

Widad EL AMRI, Julie BOURRIOT et Ludwin GUENCHI¹

Au cœur des débats actuels relatifs aux enjeux économiques, politiques et sociaux, la fiscalité a connu de profondes évolutions au cours des dernières années. De manière paradoxale, très peu d'études empiriques existent à l'heure actuelle sur ce sujet.

La fiscalité influence les comportements des agents économiques, qu'il s'agisse des particuliers ou des entreprises. La multiplicité des acteurs concernés rend difficile l'appréhension de la dynamique de la fiscalité dans son ensemble (fiscalité des personnes physiques, des professionnels et fiscalité locale).

À travers cette étude, nous souhaitons fournir une meilleure visibilité de la fiscalité en France au moyen d'une approche exploratoire, fondée sur des données exhaustives de l'administration fiscale, notamment l'annuaire statistique de la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP). Pour mener à bien notre objectif, nous faisons appel à différentes techniques d'analyse de données appliquées à des « matrices d'informations spatiales », où les unités spatiales sont des départements et/ou des régions.

Nous nous interrogeons sur la capacité des techniques de l'analyse de données à tracer un diagnostic de la disparité fiscale en France, à travers l'étude de la répartition spatiale des revenus de la fiscalité en général (impôts et taxes : IR, IS, TVA, TH, etc.), de leurs assiettes (salaires, bénéfiques, etc.) ou encore du nombre de contribuables. Aussi, l'étude réalisée sur des données fiscales sectorielles contribue à déterminer le poids des différents secteurs d'activités, et à détecter les particularités de l'organisation territoriale (en terme de spécificité/disparité ou d'attractivité/préférence territoriale).

Dans un premier temps, et à travers l'analyse en composante principale (ACP), nous synthétisons l'information fiscale initiale multivariée pour mettre en évidence les poids de ses différentes composantes, ainsi que des « facteurs communs » permettant d'identifier des structures spatiales sous-jacentes des départements ou des régions. Par l'intermédiaire de l'expression cartographique des résultats de l'ACP, nous facilitons la visualisation des structures spatiales identifiées pour repérer des oppositions, des polarités ou des concentrations départementales (ou régionales) dans la localisation des revenus et assiettes de la fiscalité, ou des contribuables.

Dans un second temps, et pour compléter notre analyse, nous proposons une typologie des départements (ou des régions) de manière à synthétiser l'information au niveau des unités spatiales selon les facteurs principaux issus de l'ACP. Les méthodes de classification permettent d'identifier des groupes de départements (ou de régions) qui se ressemblent simultanément sur plusieurs caractéristiques fiscales visualisables à l'aide de la cartographie. Nous distinguons, en particulier, la singularité de la région Ile-de-France relativement aux facteurs communs décrivant la fiscalité en France et comparativement aux régions.

¹ Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP) - widad.el-amri@dgfip.finances.gouv.fr ; julie.bourriot@dgfip.finances.gouv.fr ; ludwin.guenchi@dgfip.finances.gouv.fr .

Enfin, nous testons l'importance de l'information spatiale aussi bien initiale que celle des structures identifiées dans notre étude à l'aide du test d'autocorrélation spatiale de Moran (1950) ou encore du test de Geary (1954).

Au total, cette étude propose de bâtir une géographie synthétique de la fiscalité au niveau départemental et régional en France. Il est envisagé de la compléter par une étude à un niveau plus désagrégé (niveau communal ou cantonal).